



LE
GEORGIPOLITAIN



SAINT-GEORGES
DU BOIS 17



MECANIQUE-CARROSSERIE-PEINTURE
SARL LAMBERT & FILS

Entretien et réparation toutes marques V.L et V.U.L
 Passage au marbre - Echange pare-brise
 Dépannage - Prêt véhicule - Carte grise

Z.A. DU FIEF SAINT GILLES - SAINT-GEORGES-DU-BOIS 17700

05.46.51.01.73



S.A.S. LAJOIE
 Élevage «LOUPIA»

Lieu-dit : LE MOULIN DE CURÉ
 377 RUE DE LA CASCADE
 17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
 Siret : 892 483 959 00011
 RCS LA ROCHELLE - APE 0149Z

loupia1@orange.fr
06 41 39 06 47

FINANCIÈRE DES MARPINS

Vincent PERRIER
 Courtier en Assurance

Assurance Vie, Santé, Prévoyance

vincent.perrier@financieredesmarpins.fr
 www.financieredesmarpins.com
 05 46 42 11 24
 06 50 03 73 15

CHARCOGNIER
 17700 SURGÈRES
 Orias 07 005 181

AQUAFILT 17

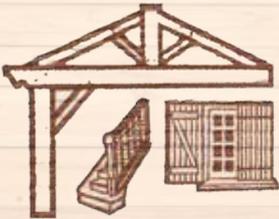
TRAITEMENT DE L'EAU
 PLOMBERIE • ZINGUERIE • CHAUFFAGE • SANITAIRE

JAMES CHEVALIER
 17700 ST GEORGES DU BOIS

james.chevalier@wanadoo.fr
 PORTABLE: 06 85 61 33 40
 TEL/FAX: 05 46 27 97 53



Menuiserie HIOU



- ▶ Menuiserie (Bois - Alu - PVC)
- ▶ Aménagement de Cuisine
- ▶ Aménagement extérieur
- ▶ Escalier ▶ Parquet
- ▶ Ossature bois
- ▶ Charpente
- ▶ Isolation

FABRICATION SUR MESURE
 DEPUIS 1870

05 46 68 94 95

17700 VOUHÉ
 hiou.menuiserie@wanadoo.fr - www.menuiserie-hiou.com



GIRODOS BALAND
PAYSAGISTES
 Particuliers & Collectivités
www.gb-paysages.fr

Création & entretien
 Parcs et jardins
 Broyage et élagage - Elagage au lamier
 Accotements et divers



50%
 de réduction
 d'impôts

Stéphane BALAND - Port. 06 14 76 26 44 - sbaland@sfr.fr
 358 rue Eugène Biraud 17700 Saint-Georges-du-Bois - Tél. 05 46 27 93 37



Inventons la route de demain

Routes plus intelligentes, équipées de capteurs, revêtements plus sûrs, résistants aux aléas climatiques, peintures photoluminescentes, dédiées à la sécurité routière, combinaisons de produits et procédés, adaptés aux usages...

Notre R&D, axée sur de nouvelles technologies, intègre, toujours, l'optimisation des ressources et la limitation des impacts environnementaux, au bénéfice des usagers et de la planète.



www.eiffageroute.com

Le Mot du Maire



Bien qu'impactée par la crise sanitaire persistante, 2021 a permis de retrouver une vie plus « normale » même si la fin de l'année a fait encore planer le doute sur une reprise totale des activités. La relance économique est forte et nous pouvons le constater au quotidien : manque de main d'œuvre dans de multiples secteurs, pression sur les prix des matières premières due à une demande exceptionnelle, conséquences sur nos factures énergétiques et sur les biens de consommations courantes, pression confirmée sur les prix de l'immobilier...

On retrouve localement ces divers ingrédients et on essaie d'évaluer leurs conséquences sur le moyen ou le long terme. Quelle politique publique locale faut-il privilégier en matière d'habitat, de mobilité, de production d'énergie, d'alimentation, d'environnement en général ?

De nombreux chantiers sont ouverts : dans notre cantine avec la volonté d'approvisionnement en local et la réduction du gaspillage, dans la proposition de Rézo Pouce qui va se mettre en place en 2022, dans la gestion des biodéchets et des déchets d'une manière générale, par la plantation de haies initiée par les chasseurs et les agriculteurs.

Plus compliquée aujourd'hui est la relance de la vie locale à travers nos associations figées pendant de longs mois. Le redémarrage est incertain encore plus avec cette 5ème vague. Des activités sportives et notamment avec les jeunes sont cependant rétablies mais par contre l'animation est encore convalescente. Quid des spectacles et manifestations qui sont programmés en ce début d'année ??? S'ils se confirment, ils le seront dans le respect des règles sanitaires et je vous invite à y participer le plus possible par solidarité avec ceux qui sont engagés dans la vie locale. De même n'hésitez pas à rejoindre les rangs des bénévoles. Comment envisager une animation riche sans la dynamique des associations ?

Élus, bénévoles, bonnes volontés, nous devons relever le défi. Parmi les initiatives notons la proposition du Conseil Départemental de lancer le dispositif « Heure Civique » : c'est une action qui met en avant l'initiative individuelle aux services des autres.

Que 2022 s'enrichisse de ces nouveaux projets, en initie d'autres et vous apporte à chacun santé, joies, belles rencontres et Paix.

Bonne et Heureuse année !

Jean GORIOUX,
maire de Saint Georges du Bois.

Sommaire

Vie communale

La restauration de l'église	p. 4
Une année COVID	p. 5
Les conseils municipaux	p. 5
Les commissions	p. 6
> affaires sociales	p. 6
> urbanisme	p. 6
> animations & vie associative	p. 7
> biens publics	p. 8
> information & communication	p. 9
> finances	p. 10
> scolaires	p. 11
> voirie & réseaux	p. 12
Le conseil municipal des jeunes (CMJ)	p. 13
Les commémorations	p. 13
Les élections	p. 13
Les tarifs communaux	p. 14
L'éolien de Mouchetune	p. 14
Le lotissement Georgipolitein	p. 14
L'eau et l'assainissement	p. 15
Projets communautaires	p. 16

Vie associative

Les Baladins d'Isis	p. 18
L'Amicale laïque	p. 18
Le RAM	p. 18
La Gym volontaire	p. 19
La bibliothèque	p. 19
La section tennis	p. 20
La chasse, ACCA	p. 20
L'année 2022 commence	p. 21

Infos pratiques

LE GEORGIPOLITEIN 2022

Ce bulletin municipal 2022 de la commune de Saint Georges du Bois est rédigé par la commission Information & Communication, aidée par des élus et des membres d'associations. Il a été relu par Jean-Louis VIAUD.

Le Conseil municipal remercie les annonceurs qui permettent l'édition du bulletin, sa diffusion gratuite et toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Crédits photos : Mairie - Freepik

- Tiré en 1100 exemplaires

- Publié et distribué par la mairie de Saint Georges du Bois

- Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240. Imprimé en CEE : 780 219 000 21 RCS.

Réalisation : agence ÉdiPublic - 33 avenue des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil du Poitou - Tél. 05 49 01 03 86 - www.ib-medias.com

Le bulletin est mis en ligne sur le site internet de la commune
www.saintgeorgesdubois17.com

Vie Communale

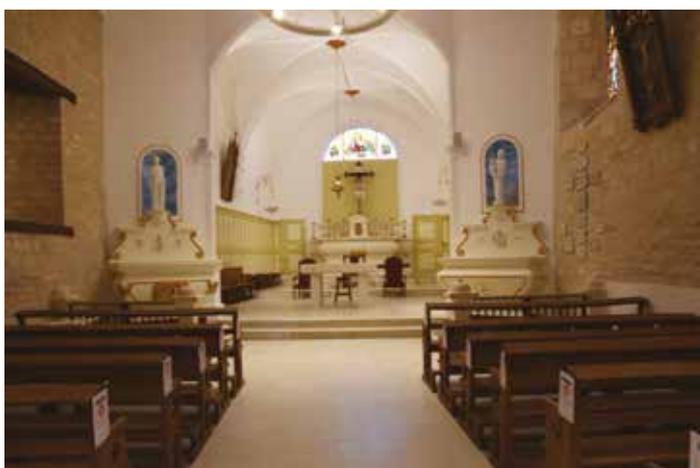
La restauration de l'église

La restauration de l'église a pris fin avec son ouverture officielle le 4 juillet 2021 après un long parcours débuté en décembre 2014 (arrêt de fermeture). La commune était engagée dans la restauration et la mise aux normes de la mairie, elle ne pouvait pas mener de front deux gros chantiers. Une stratégie a cependant été mise en place : recherche de subventions, recherche de fonds propres, appel à la générosité publique, et diagnostic complet de la construction.



Le diagnostic fut sans appel, il conduisit au choix de s'en tenir aux travaux de structure et à la mise aux normes de l'électricité. Ces dépenses furent couvertes par l'appel aux dons et la vente de deux immeubles du patrimoine communal. L'ordre de service pour le début des travaux a été signé le 25 juin 2019.

A l'aube du confinement en mars 2020 l'ensemble est quasi-terminé. Les services techniques prennent la suite et la nécessité de reprise des murs, du plafond de la nef et du balcon conjuguée à la disponibilité des agents en cette période de confinement permettent une remise en état complète.



L'ouverture officielle au public le 3 juillet puis en présence du clergé local le 4 juillet redonne accès à l'édifice. Le 9 octobre l'évêque du diocèse y célèbre la messe ; une messe maintenant régulière à 18h chaque premier samedi des mois impairs (janvier-mars-mai-juillet-septembre-novembre). Les mariages et obsèques y sont célébrés sans besoin de s'exiler vers Surgères ou autre commune voisine.



Chacun peut visiter et constater la qualité du travail effectué pour redonner place à cet édifice qui a mobilisé tant d'énergies, de moyens, de passion, depuis 7 longues années.

Une année COVID

C'est en vidéo que la municipalité a présenté ses vœux 2021 à la population ! En effet tout rassemblement étant interdit, c'est sous forme de courte vidéo diffusée sur la page Facebook de la commune que les élus, jeunes et adultes, présentent à la population des vœux de reprise des activités toutes arrêtées en 2020.

La pandémie a perduré en 2021 et contraint à l'annulation de manifestations associatives ou au déroulement de certaines dans le strict respect des règles sanitaires du moment ; ainsi la commémoration du 8 mai s'est déroulée avec 6 élus en tout et pour tout. L'inquiétude liée aux risques de contagion, être contaminé ou pire la douleur de perdre un proche nous a fait vivre ces deux dernières années des moments d'adaptation permanente.

Des chiffres du département 17 pour la période du 21 janvier 2020 au 7 novembre 2021 :

- 34 069 tests positifs
- 1 464 retours à domicile
- 382 décès



C'est aux écoles qu'il a fallu s'adapter aux directives changeantes et aux situations du moment (classe fermée, cas contacts, école à domicile).

Si les agents techniques ont maintenu une certaine activité en assurant une distanciation physique, le télétravail a été appliqué aux agents administratifs de façon à maintenir l'activité.

Les conseils municipaux

Les conseils municipaux se sont tenus jusqu'au 30 septembre 2021 à la salle de l'école des Garçons afin de respecter les gestes barrières dont la distanciation physique. Avec la levée de cette obligation des conseils se sont déroulés après le 1^{er} octobre à la mairie sans public mais ce fut de courte durée !

L'intégralité des décisions des conseils municipaux est en affichage public et publiée sur le site internet. Trois points suivants sont parmi les plus importants des conseils municipaux tenus en 2021. Ils constituent des éléments clefs :

- Le conseil municipal a confié à UNIMA l'étude du schéma directeur

des eaux pluviales et au syndicat de la voirie une mission d'audit et d'expertise de la signalisation sur la voie publique. Ces besoins sont nécessaires à la bonne marche des travaux que l'on est amené à faire sur la voie publique.

- Une étude s'est terminée et est maintenant en place : la numérisation du cimetière ce qui en facilite considérablement la gestion.
- La perception de la taxe d'aménagement a été confiée à la CdC Aunis Sud qui reverse à la commune l'intégralité de la taxe d'aménagement hors zone communautaire.



Vie Communale

Les commissions

Affaires sociales - Vincent PERRIER

La commune intervient à plusieurs niveaux dans les aides sociales :

- la gestion des dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : les dossiers sont centralisés au secrétariat de la mairie (vérification des documents demandés) et envoyés au DTAS (Délégation Territoriale d'Action Sociale) de Rochefort après avis du maire. Après examen des dossiers et entretien avec les demandeurs, l'allocation est accordée pour une durée déterminée. Il faut lancer la demande de renouvellement quelques mois avant le terme. Sur l'année 2021, 41 dossiers APA ont été transmis par la mairie pour étude au DTAS.

- le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est consulté pour les demandes d'aide sociale facultative relatives aux familles de la commune : l'aide alimentaire (accès à l'épicerie solidaire du CIAS, colis alimentaire...), l'aide d'urgence, les aides financières ponctuelles (services proposés par le CAC...). Le CCAS est consulté avant chaque commission permanente mensuelle du CIAS pour un avis communal sur les dossiers étudiés. Il est composé de membres du conseil municipal nommés par délibération et de membres externes nommés par arrêté municipal. Lors de l'étude des dossiers, le respect de la confidentialité et du RGDP (Règlement Général de la Protection des Données) est essentiel.

Les plans canicule et grand froid sollicités par les services de l'Etat permettent également de recenser les personnes à risque. A travers tous ces dispositifs, maintenir le lien avec les personnes vulnérables et isolées est une priorité communale.

Autre : Organisée par le Rotary club, la commune héberge la plantation des tulipes dont la vente des fleurs est versée à la Ligue contre le cancer.



Urbanisme – Vincent PERRIER

Tous les actes et autorisations du droit des sols sont maintenant gérés par le service instructeur mutualisé d'Aunis Sud. La mise en application du PLUi-H qui a remplacé l'ancien PLU communal est maintenant bien rodée.

En 2021, les pétitionnaires de la commune de Saint Georges du Bois ont déposé leur dossier à la mairie en version papier ou en version électronique. Voici le relevé arrêté en décembre 2021 du nombre de dossiers : l'activité est soutenue.

	CU	DP	PC	PA	PD	2020	2021
SGDB	119	50	31	1	1	167	200
CdC						2759	2785

La dématérialisation des dossiers



Cette démarche s'impose aux collectivités qui doivent pouvoir recevoir et instruire par voie dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme. Soluris, le syndicat informatique en liaison avec les collectivités locales de Charente-Maritime a donc créé et développé un outil numérique : le GNAU (Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme). Après une phase test limitée à quelques demandes, depuis le 2 novembre 2021, toutes les demandes d'urbanisme peuvent-être déposées en ligne par le pétitionnaire après avoir créé son espace utilisateur.

C'est une vraie aubaine pour gagner du temps et limiter les allers-retours entre le pétitionnaire et le service instructeur puisque les dossiers incomplets ne pourront pas être déposés. L'outil est très intuitif et guide l'utilisateur vers la bonne démarche. Le GNAU est accessible depuis le site internet d'Aunis Sud (onglet dématérialisation des actes d'urbanisme).

Animations & Vie associative – Pascale BERTEAU

La commission animation et jeunesse est composée de 7 membres actifs. Une commission où chacun a sa place avec ses idées et est en charge de sa propre manifestation.

Son rôle et les missions qu'elle se donne sont :

- Être à l'écoute de la population
- Organiser les vœux à la population
- Célébrer les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre
- Célébrer la fête de la musique le 21 juin en faisant participer nos georgipolitains

- Animer les festivités du 13 juillet (mini-olympiades, restauration rapide, feu d'artifice,.....)
- Organiser une manifestation pour octobre rose
- Organiser les fêtes de fin d'année dont un concours d'illuminations de Noël en 2021
- Faire fonctionner notre CMJ avec son spectacle pour le Téléthon
- Être en relation avec les associations de la commune (être présent à leur AG et à leurs différentes manifestations) ; les associer au nettoyage de notre commune
- Créer un lieu intergénérationnel



Octobre rose : Le samedi 16 octobre 2021 a eu lieu la 2^e édition de la marche d'Octobre rose au Parc de Saint Georges du Bois. Cette année, la commission Animation & Jeunesse et le CMJ ont proposé 2 circuits : un de 4,5 km et un de 7,2 km pour les plus grands marcheurs. Le prix fixé pour les enfants de 5 à 12 ans était de 6 €, quel que soit le circuit, alors que 2 tarifs étaient proposés pour les plus grands selon le circuit choisi : 10 € pour le petit circuit, 12 € pour le grand circuit.

Les Calèches de l'Atlantique étaient présentes pour offrir un petit tour, avec une participation libre, reversée à la Ligue. Cette petite balade dans le bourg a fait le bonheur des plus petits mais aussi nous le pensons des plus grands.

Cet après-midi n'a pas été fait que de marche et de tour en calèche : une vidéo sur l'autopalpation était projetée dans la salle du Dragon et à l'aide d'un buste d'autopalpation, Madame DUCHEMIN, représentante de la Ligue en Charente-Maritime, a pu sensibiliser le public intéressé à détecter d'éventuels symptômes de cancer du sein.

La journée ensoleillée a rencontré une nouvelle fois un franc succès avec la somme de 1 471 € récoltés pour la Ligue contre le Cancer. La commission animation&jeunesse et le CMJ remercient tous les bénévoles et les participants qui ont permis cette réussite !!!!

La journée citoyenne : elle consiste à mener des actions de nettoyage de la commune.



Les illuminations de Noël :



Le Téléthon 2021 : danses, chants et tombola au programme.



Vie Communale

Biens publics – Gérard BAYLE

Les travaux sont effectués par les agents techniques et les sociétés locales (Aquafilt, Luc Elec, SARL Munsch, SedyBat, Joyet et Gaudissard).

En images :



Le portail du cimetière remis à neuf

8



Le ravalement de façade de la boulangerie

Autres : La restauration de l'église évoquée précédemment ; des travaux sur le réseau d'évacuation des eaux usées en mairie ; d'isolation phonique à la cantine ; de toitures et volets aux immeubles du patrimoine municipal.

Aux écoles : des robinets automatiques, le changement de fenêtres et volets roulants, l'éclairage-chauffe eau-alarme, l'entretien et des mises aux normes et de sécurité ET l'aménagement de la 4^e classe en maternelle.

Des travaux spectaculaires :



Antenne sur le château d'eau de Chaillé



Mise en place des décorations de Noël



Dépose d'un nid de frelons

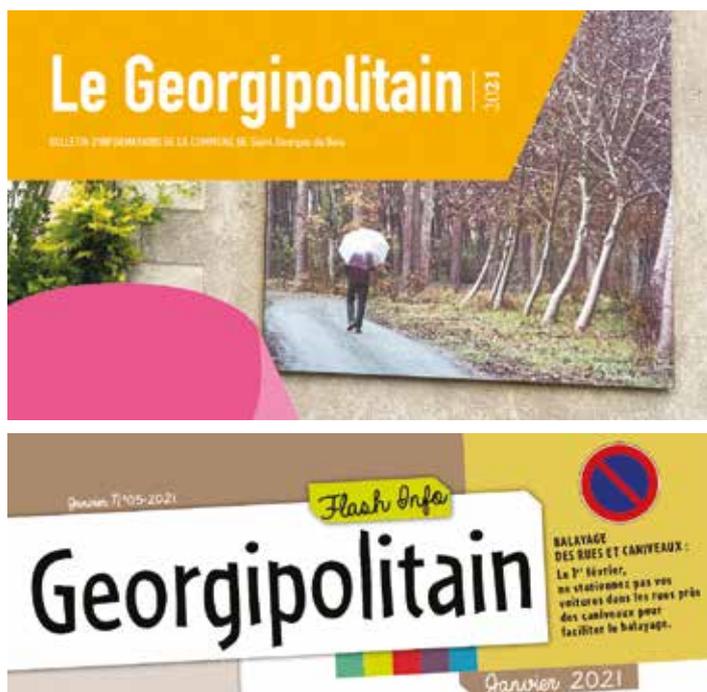
Information & Communication Jean Michel JOURDAIN

Créée début d'année 2021, la page Facebook « Ville de Saint Georges du Bois - Officiel » est un lien numérique avec les Georgipolitains pour vous avertir des travaux en cours ou à venir, pour annoncer un événement sur votre commune, ou faire le lien vers d'autres interlocuteurs. Le réseau social invite à l'échange et au partage. L'objectif est de vous répondre le plus rapidement possible. Nous sommes à l'écoute de vos questions et remarques via la messagerie Messenger.

N'oubliez pas de vous abonner pour suivre l'actualité de Saint Georges du Bois !

Le 2 octobre 2021 Facebook vous annonçait ainsi l'ouverture du site internet de la commune :

Le site internet www.saintgeorgesdubois17.com est en service depuis le 1^{er} octobre.



La commission Information & Communication publie régulièrement le **flash infos Georgipolitain** ; 5 flashs infos ont été rédigés en 2021, tirés chacun à 950 exemplaires et distribués le mercredi dans votre boîte aux lettres. La périodicité est d'environ 2.5 mois ; les dates sont définies pour ne faire qu'une distribution avec les publications de la CdC Aunis Sud et le **bulletin municipal** « Le Georgipolitain » qui paraît en janvier (exceptionnellement en avril 2021).

Intramuros est le prochain outil de communication. Cette application téléchargeable vous permettra d'être informé au plus prêt des actualités municipales, communautaires et des communes voisines. Il vous permettra de signaler à la municipalité toute information que vous jugerez utile de diffuser.



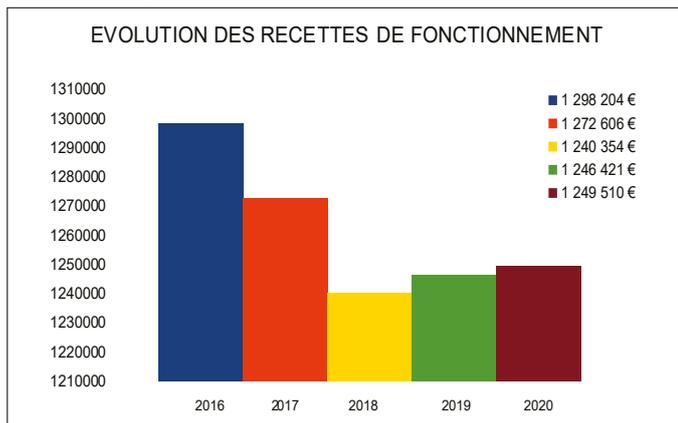
Vie Communale

Évolution du budget en quelques chiffres

Mathilde HARBELOT conseillère municipale déléguée aux finances

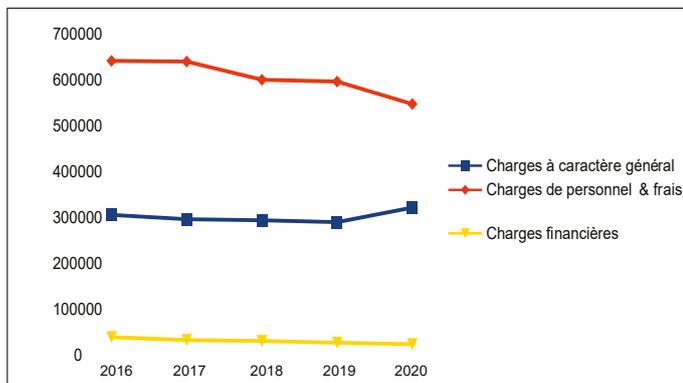
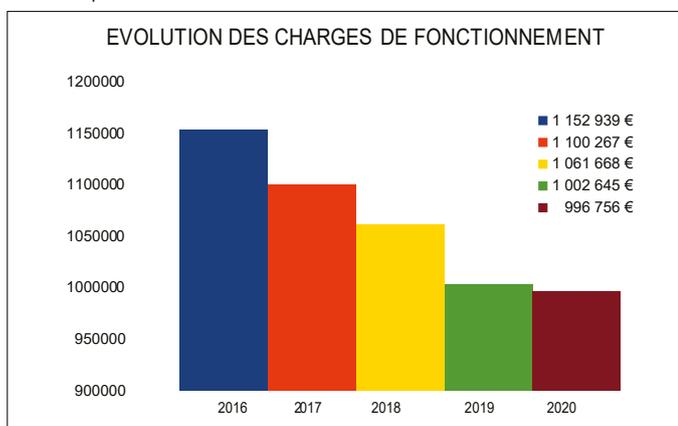
Évolution du budget courant de fonctionnement sur les cinq dernières années

sans tenir compte des ventes de bâtiments



Suite à la baisse drastique de la dotation forfaitaire de l'État depuis 2013 la commune fait face à une perte importante de recettes chaque année non compensée par les faibles augmentations des autres dotations.

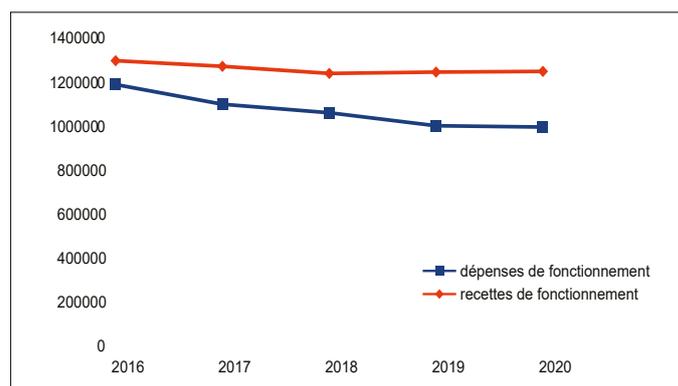
Pour mémoire en 2012 la DGF était de 197284 euros/an et n'a cessé de diminuer pour arriver à 120238 euros/an en 2020.



La seule solution à la baisse des recettes est de diminuer les charges de fonctionnement, ce que nous avons réussi à faire de façon notable depuis 2016 sans pour autant trop impacter le fonctionnement de la commune. Grâce à une surveillance rigoureuse des dépenses, au changement de certains contrats (EDF, téléphone...) et à de nouvelles

habitudes, la diminution des charges de fonctionnement nous a permis de dégager chaque année un excédent indispensable si l'on veut continuer à investir (dans la voirie, les bâtiments, les écoles...).

L'excédent de fonctionnement est la différence entre les recettes et les



dépenses. Plus l'écart entre les deux lignes est grand, plus l'excédent est important.

Tout au long de l'année 2021, nous avons pris des options dans un souci d'économies : nous avons par exemple investi dans des horloges astronomiques pour l'éclairage public permettant ainsi un allumage automatique en fonction de la luminosité. Nous sommes également en attente d'un devis pour passer les éclairages publics en éclairages LED, beaucoup moins énergivores. Nous comptons également passer en LED tous les éclairages des bâtiments, cela se faisant petit à petit. Le passage aux compteurs LINKY nous permet de suivre la consommation réelle de chaque poste et de pouvoir réagir en cas de dysfonctionnement. De même nous effectuons un suivi régulier des consommations d'eau afin d'être alertés au plus vite en cas de fuite par exemple.

Malgré tous ces efforts, les charges de fonctionnement en 2021 ont augmenté, d'une part l'année covid 2020 avait bloqué plusieurs chantiers qui ont été réalisés en 2021, d'autre part la hausse du coût de la vie se ressent (hausse des tarifs de l'énergie, différentes hausses auxquelles sont confrontées les entreprises qui se répercutent sur les devis) ce qui a fait s'envoler les dépenses dans certains postes mais saluons toutefois les efforts de tous (personnels et élus) qui ont permis une bonne maîtrise sur une grande partie des postes. Côté investissements, ils se sont principalement répartis entre la voirie, les bâtiments scolaires, la fin des travaux de l'église, l'administratif avec le logiciel de gestion pour le cimetière et le nouveau site internet.

PRÉVISIONS 2022

Cette situation ne semblant pas aller vers une baisse en 2022, nous allons devoir jongler entre les ressources de la commune et les attentes de tous les membres du conseil municipal afin d'établir un budget prévisionnel permettant de continuer à réaliser des projets sur la commune sans toutefois trop réduire notre excédent de fonctionnement et maintenant ainsi un niveau d'investissement indispensable à la vie de la commune. L'énergie et les nombreuses idées de tous les élus des différentes commissions permettront sans aucun doute d'allier budget et belles réalisations pour continuer à bien vivre à Saint Georges du bois !

Scolaire – Pascale BERTEAU

L'année scolaire a été fortement perturbée par la situation sanitaire ; les enseignantes et les agents municipaux ont fait de leur mieux pour satisfaire aux directives d'éducation et à l'application des règles sanitaires. Qu'ils trouvent ici les remerciements de tous.

La rentrée de l'année scolaire 2021/2022 a été marquée par l'ouverture d'une 4^e classe de maternelle ce qui porte le groupe scolaire aux caractéristiques suivantes :

- 10 classes, 4 maternelles et 6 élémentaires
- 209 élèves répartis en 73 élèves en maternelle, 136 élèves en élémentaire.

Les enseignants en élémentaires :

Les enseignants (photo de gauche à droite) : M. CAILLAUD en CE1 (qui complète M^{me} OGIER le vendredi) ; M^{me} GIRAUD en CM2 ; M^{me} RABUSSEAU en CE2 ; M^{me} PARPAY en CE1-CE2 ; M^{me} OGIER (directrice) en CE1 ; M^{me} BLONDIEAU en CP ; M^{me} PENEAUD en CM1.



Les enseignantes et les ATSEM en maternelle :

Les enseignantes (année scolaire 2021-2022)

Élodie GILBERT
Directrice
Enseignante de
Petite et Grande section

Fanny LEROY
Enseignante de
Moyenne et Grande section

Guylaine SERVANT
Enseignante de
Petite et Grande section

Ange BOBINEAU
Enseignante de
Moyenne section

Les ATSEM

Sophie GRATEAU
Classe de
Petite et Grande section

Sophie GUILBAUD
Classe de
Moyenne et Grande section

Véronique FOUCREAU
Classe de
Petite et Grande section

Cindy TAFFORIN
Classe de
Moyenne section

Restauration scolaire :

Les menus servis à la cantine sont communiqués en début de mois sur le site internet et la page Facebook. Pour certaines occasions une animation est réalisée à la cantine comme la fête d'Halloween rebaptisée « Même pas peur »



Action solidaire :

Dans le cadre des animations scolaires et afin de sensibiliser les enfants à la solidarité, il était proposé de collecter des jouets dont les enfants n'ont plus besoin pour les offrir aux enfants défavorisés.



Vie Communale

Voirie & Réseaux – David PACAUD

D'importants travaux de voirie ont remis en état l'impasse Girodos dans le bourg, et les rues de la Mare, du Fourneau à Poléon-La Barlerie. Ils ont débuté rue de la Barlerie.



12

Rue de la Mare et du Fourneau, les travaux eau potable et assainissement s'élèvent à 155 000 € et 210 000 € respectivement, supportés par le syndicat des eaux Eau17.

Des travaux de voirie ont aussi été effectués par les agents techniques, aux Pierrières et rue de la Garenne.

Suite au diagnostic du réseau d'assainissement, les années à venir (plan pluriannuel encore en définition) verront d'importants travaux de remise en état rue de la Micourie, de Puyravault, de Poléon, de la Métairie, Eugène Biraud et RD114. En outre 2.5 kms de double canalisation d'eau potable (quelques fois dans le domaine privé) à partir du château d'eau de Chaillé, seront remplacés par une canalisation unique.

La pose d'un puisard et la reprise en calcaire du parking sont en cours au parking du cimetière. De même l'opération « plantation de haies et de bosquets » se déroule autour de Curé et de Poléon. Cette opération participative est subventionnée par le Département et la Chambre d'agriculture pour les fournitures plants, bâches et paillis.



Enfin, les travaux annuels de point à temps, de curage de fossés, de débarnage et d'élagage se sont élevés à 30 000€. Remerciements aux agriculteurs coopératifs jusqu'à aider à l'épandage de terres et/ou le prêt de matériels.



1420 ml de haies et bosquets ont été plantés en décembre avec le soutien de la Chambre d'Agriculture et du Département 17. Cette action participative s'inscrit dans les projets que le conseil municipal met en place. Merci aux participants.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Bien que l'année 2021 ait été encore particulièrement difficile avec le protocole sanitaire, le conseil municipal des jeunes (CMJ) a mené certaines actions dans l'année. Ils se sont joints activement à la journée de nettoyage de la commune le 29 mai. Ils ont joué au cours des mini-olympiades du 13 juillet. Ils ont marqué par leur présence et aidé lors de la marche d'Octobre rose. Ils étaient présents lors de la commémoration du 11 novembre, ils ont lu des textes très touchants et ont entonné la Marseillaise.

Ils ont organisé un concours de maisons illuminées en extérieur pour Noël et enfin, pour clôturer cette année, nos jeunes élus se sont donnés en spectacle au profit du téléthon le samedi 4 décembre à la salle Saint Georges.

Ce sont des jeunes très investis, dynamiques et motivés. Les adultes encadrant sont fiers du CMJ, ils les remercient et les encouragent à continuer ainsi.



Les commémorations

Le 8 mai s'est déroulé sous confinement, sans public, sans animation du CMJ.



Le 11 novembre le public, le CMJ et une délégation de pompiers étaient rassemblés.



13

Les élections

Un double bureau de vote et des conditions sanitaires particulières ont conduit la municipalité à organiser les élections départementales et régionales salle Saint Georges. Une trentaine d'assesseurs se sont avérés nécessaires pour l'organisation de chaque scrutin les 20 et 27 juin 2021. Une participation très faible est enregistrée avec 28 % de votants.

Il faut anticiper les prochaines élections et s'inscrire sur les listes si vous êtes nouveau sur la commune ou si vous atteignez l'âge du droit de vote.

En 2022, l'élection présidentielle sera les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.



**S'inscrire sur
les listes électorales**

Vie Communale

L'éolien Mouchetune

Le 25 juin 2021, le refus de donner autorisation environnementale portant sur le projet de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur les communes de Benon et Saint Georges du Bois est arrêté par le Préfet de la Charente Maritime.

Il fait suite à l'avis défavorable du commissaire enquêteur dans son rapport du 4 février 2021.



14

Le lotissement Georgipolitain

Le lotissement est composé de 19 lots de superficies comprises entre 330 et 516 m². Fin novembre 2021 il restait 5 lots à vendre (voir le plan) ; s'adresser en mairie au 05 46 27 97 31 ou consulter sur le site internet.



N° lot	Adresse	N°parcelle	Superficie	Prix total €/TTC
7	121 Rue de la Closerie	AB 587	414 m ²	38 502,00
15	110 Rue de la Closerie	AB 595	500 m ²	46 500,00
16	82 Rue de la Closerie	AB 596	532 m ²	49 476,00
17	64 Rue de la Closerie	AB 597	530 m ²	49 290,00

Les tarifs communaux

Les salles :

1. Habitants de la commune	Week-end	Journée
Salle Saint Georges	232 €	162 €
Salle Saint Georges + cuisine	318 €	232 €
Salle du Dragon	139 €	121 €
Salle de l'école des Garçons	-	113 €
2. Extérieurs à la commune	Week-end	Journée
Salle Saint Georges	440 €	305 €
Salle Saint Georges + cuisine	545 €	425 €
Salle du Dragon	255 €	220 €
Salle de l'école des Garçons	-	155 €
3. Location horaire		
Activités communales	13 €	-
Activités hors-commune	22 €	-
+ Forfait nettoyage	52 €	-

Le cimetière & columbarium :

CIMETIÈRE	2021	2022
Concession 30 ans	315 €	315 €
Concession 50 ans	525 €	525 €
Concession perpétuelle	1 000 €	-
Concession temporaire 5 ans	-	90 €

COLUMBARIUM	2021	2022
Concession 30 ans	672 €	675 €
Concession 15 ans	337 €	340 €
Concession 5 ans	-	115 €
Concession 1 an	65 €	-
Dépôt urne supplémentaire	54 €	55 €

Ces modifications 2022 ont entraîné la mise à jour du règlement intérieur du cimetière, disponible en mairie et sur site internet de la commune. La gestion du cimetière est maintenant informatisée.

La cantine scolaire :

FRÉQUENTATION	ÉCOLE MATERNELLE Échéance mensuelle	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Échéance mensuelle
1 jour par semaine	Sept à Mai 9 € ; Juin 11€	Sept à Mai 10 € ; Juin 15€
2 jours par semaine	Sept à Mai 18 € ; Juin 20€	Sept à Mai 21 € ; Juin 21 €
3 jours par semaine	Sept à Mai 28 € ; Juin 19 €	Sept à Mai 31 € ; Juin 34 €
4 jours par semaine	Sept à Mai 36 € ; Juin 28 €	Sept à Mai 41 € ; Juin 42 €

L'eau et l'assainissement

Les responsabilités :

- Pour l'eau potable, la Délégation de Services Publics à l'exploitant SAUR couvre les communes de Surgères et Saint Georges du Bois depuis le 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2029. La compétence est communautaire (CdC Aunis Sud) ; votre délégué communautaire : Jean Michel Jourdain.
- Pour l'assainissement, la Délégation de Services Publics à l'exploitant SAUR ne couvre que la commune de Saint Georges du Bois. La compétence est communale jusqu'à la fin de mandat 2026 puis elle sera communautaire ; votre délégué municipal : Jean Michel Jourdain.

Eau

LES CHIFFRES-CLEFS

Assainissement

490 198 m³

distribués dont

94 354 m³

à St Georges du Bois

125 km

de réseau

4759

abonnés dont

993

à St Georges du Bois

100 %

analyses conformes

75.52 %

de rendement soit un indicateur linéaire de perte de 2.63 m³/km/jour

85.9 %

soit 1.1 m³/km/jour à St Georges du Bois

Prix

2.44 € TTC/m³

pour une consommation annuelle de 120 m³

55 898 m³

assujettis
à assainissement
collectif

823

branchements

22 km

de réseau

14

postes de relèvement

1

station épuration
de 2 200 eq.hab

122 650 m³

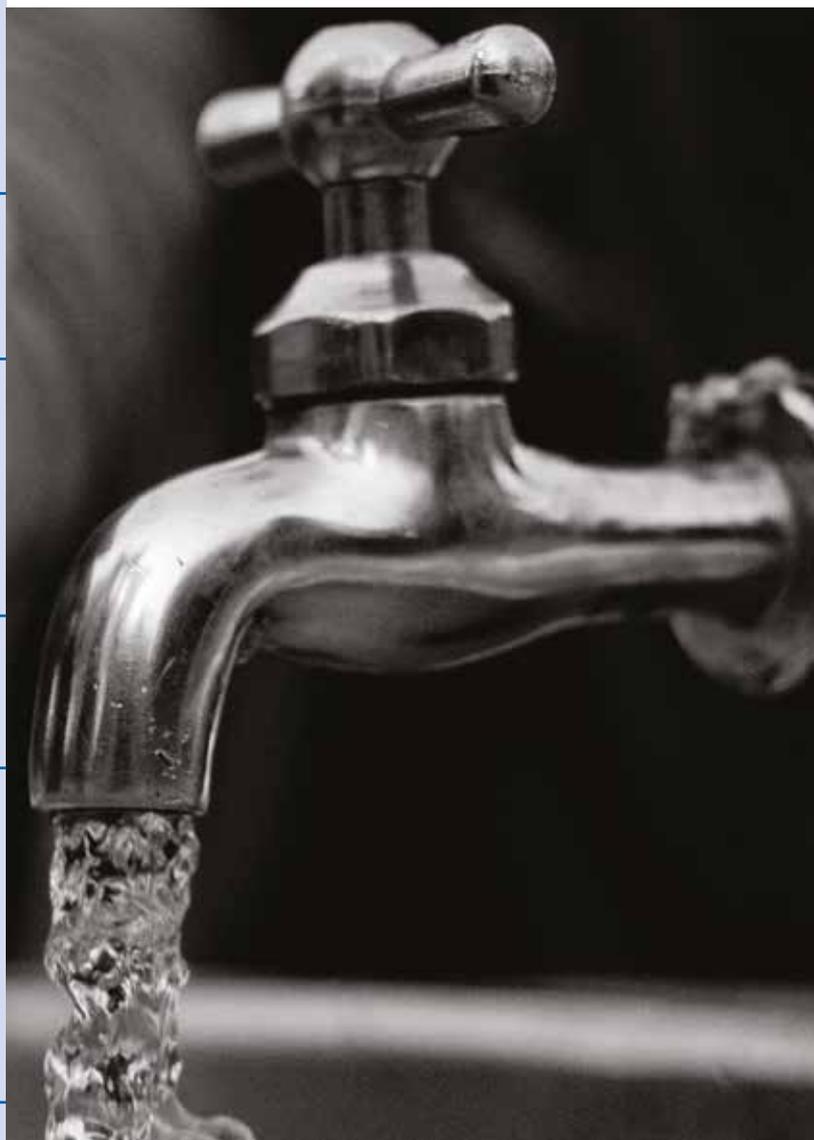
épurés

100 %

bilans réalisés conformes

Prix

3.11 € TTC/m³



Vie Communale



Des projets communautaires

REZO POUCE



REZO POUCE porté par la CdC Aunis Sud : REZO POUCE est une solution d'auto-stop organisée, structurée et sécurisée et surtout de proximité, répondant à des besoins de trajets de courte ou moyenne distance. Ce dispositif répond aux principaux objectifs : favoriser la mobilité des personnes, compléter l'offre de transport existant, créer de la solidarité et du lien social, structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'auto-stop, diminuer « l'autosolisme ».

Un référent « élus » et plusieurs référents « techniques » ont été

désignés par commune adhérente. Ces derniers ont un rôle d'intermédiaires, assurent la mise en place, la promotion et l'animation du dispositif REZO POUCE ainsi que le suivi et l'évaluation du dispositif.

Sur le territoire de la CdC Aunis Sud, 75 % des habitants utilisent un véhicule pour se rendre au travail. Il existe bien des liaisons régulières mais avec horaires contraints, le transport à la demande public ou privé (taxi), les aires de covoiturage, les mobilités actives comme le vélo avec un manque certain sur le territoire des pistes cyclables. Le point positif est le pôle gare de Surgères. Les administrés attendent des mobilités actives avec pistes cyclables, piétonnes, transport à la

demande, mobilité solidaire pour les personnes en difficulté.

REZO POUCE s'ajouterait : c'est la 1ère référence d'auto-stop organisé en France ; cette pratique est sécurisée, les abonnés conducteurs et bénéficiaires sont inscrits et les lieux de prise en charge sont définis ; c'est un mode de déplacement gratuit, écologique et convivial.

Ont été désignés : Alexandre BOUCHERIE, Maelle FLAIRE, David PACAUD.

Collecte des biodéchets portée par Cyclad : Ce programme pour les georgipolitains a pris forme dès le 2 novembre 2021 avec le 1^{er} ramassage hebdomadaire. Il s'inscrit dans le cadre de la réduction des déchets et ce tri permet de retirer 30 % de nos poubelles d'ordures ménagères pour les placer dans les points d'apport volontaire à couvercle marron. Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, nous avons pris de l'avance.

Le biodéchet c'est ce qui est composé de matières organiques, restes de repas pour l'essentiel. C'est un geste anti-gâchis de trier afin d'éviter l'incinération ou l'enfouissement. Trié et composté, le biodéchet est rendu à la terre.

Cyclad effectue la distribution des moyens (bioseau, sacs biodégradables, guide de tri, clé d'ouverture du point d'apport volontaire) et la communication autour du projet (réunion publique à Saint Georges du Bois le 30 septembre 2021, publipostage). Saint Georges du Bois dispose de 6 emplacements d'apport volontaire - container de couvercle marron.



Le Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : La CdC Aunis Sud s'est engagée comme territoire volontaire pour l'expérimentation du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. La CdC est l'un des 120 territoires émergents nationaux et candidate pour intégrer les 50 nouveaux territoires qui participeront à l'expérimentation.

L'objectif : créer de l'emploi pour celles et ceux qui en sont le plus éloignés sur le territoire Aunis Sud.

TZCLD vise à proposer un emploi à tous ceux qui en sont privés durablement, sur des territoires qui se déclarent volontaires. A partir des compétences, savoir-faire et souhaits des personnes privées durablement d'emploi, il s'agit de développer, via des entreprises à but d'emploi (EBE), des activités utiles au territoire et non concurrentes, répondant aux besoins non satisfaits et articulants mieux-être social des personnes, cohésion sociale et transition écologique sur la base de :

- Personne n'est inemployable

- Ce n'est pas le travail qui manque

- Ce n'est pas l'argent qui manque

Cette expérimentation existe grâce à la mobilisation du Comité Local pour l'Emploi. Il est garant de l'expérimentation sur le territoire. Il garantit la non-concurrence des activités développées au sein des EBE et propose l'embauche des futurs salariés. Il mène l'évaluation locale de l'expérimentation. La candidature du territoire concerne dans un premier temps le périmètre géographique des communes de Surgères, Saint Mard, Saint-Saturnin du Bois et Marsais. Sont ainsi concernées :

- Les personnes qui sont sans emploi depuis plus d'1 an ou en incapacité d'accéder à un emploi stable malgré des actes positifs de recherche d'emploi, qu'ils soient inscrits ou non sur la liste établie par Pôle Emploi
- Les personnes domiciliées sur les communes concernées depuis au moins 6 mois
- Les personnes volontaires pour participer au projet



Le Plan Climat Air Énergie Territorial :

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a pour but la lutte contre le changement climatique. C'est un cadre d'engagement durable pour le territoire Aunis Sud. C'est un outil de planification au niveau intercommunal qui vise à lutter contre le changement climatique et à s'y adapter pour réduire sa vulnérabilité.

La démarche consiste en résumé, à réaliser un diagnostic de territoire et établir un programme d'actions. Les diagnostics territoriaux concernant la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité ont déjà été réalisés.

Quelques chiffres des diagnostics :

- Gaz à Effet de Serre / Aunis Sud = 7,3 t_{éq}CO₂/hab, France : 6,4 t_{éq}CO₂ et Région : 8,2 t_{éq}CO₂ ; Les transports sont le principal poste d'émissions de GES (39,2 %). L'agriculture est le 2^{ème} émetteur (34,5 %).
- Consommation énergétique / Aunis Sud : 733,7 GWh par an soit 23,1 MWh/hab, Région : 28,2 MWh/hab. Le secteur des transports est majoritaire sur le territoire (38,8 %) et en fort lien avec les consommations du réseau routier. Le résidentiel est en 2^{ème} position (23,5 %). L'agriculture n'est responsable que de 8 % des consommations d'énergie.
- Facture énergétique ramenée à l'habitant : 2 690 €/hab, Région : 3 057 €/hab.

Les diagnostics du PCAET sont maintenant établis, des actions commencent à être définies puis seront déclinées.

Le Projet Alimentaire de Territoire :

Nous partageons le même territoire et la même alimentation.

Ce projet (PAT) est commun aux EPCI La Rochelle, Ré, Aunis Atlantique et Aunis Sud. Parmi les enjeux majeurs on peut citer : développer les circuits courts, lutter contre le gaspillage alimentaire, encourager l'éducation à la santé alimentaire, approvisionner les restaurants scolaires, encourager l'installation de nouveaux agriculteurs... Aunis Sud s'y engage, avec l'aide des acteurs locaux, en signant la convention d'engagement dans la co-construction du PAT.

Le but est de fédérer le plus possible d'acteurs locaux possibles pour un PAT cohérent et durable. Les agriculteurs sont des interlocuteurs incontournables autant que Cyclad (qui travaille sur le gaspillage alimentaire pour réduire nos poubelles), mais tous les citoyens, professionnels et associations ont leur mot à dire dans cette démarche collective.



Vie Associative

Les Baladins d'Isis

L'année 2021 fut riche de huit balades le dernier dimanche de chaque mois, organisées à tour de rôle par ses adhérents dans tout le département ainsi qu'en Vendée ce qui a fait découvrir de magnifiques endroits. Un repas champêtre a eu lieu le 13 juillet dans les bois de Fortenuzay, un repas chaudron dans une fruitière le 11 septembre.

Les Baladins d'Isis n'ont pas baissé les bras pendant le confinement ce qui a permis de fabriquer les costumes et mettre en place les répétitions. Les animations festives en EHPAD, clubs, foyers logements, repas de famille, anniversaires, fêtes ... où tout le monde peut participer, sont reparties de plus belle, suite à de nombreuses demandes. Que du bonheur à faire partager.



18

Le RAM

Que du bonheur de pouvoir se retrouver autour de presque toutes les animations prévues : animations quotidiennes dehors, sorties, projet commun... une fête de Noël et un concours de sapins, qui ont conclu joyeusement l'année 2021. 2022 fête l'hiver avec un Carnaval, premier projet commun de cette nouvelle année que nous espérons pleine de partage et d'émotions.

L'Amicale Laïque

Atelier peinture

Ils se donnent rendez-vous tous les quinze jours pour peindre ensemble. C'est le mercredi de 14h30 à 17h30 à la salle des aînés dans une ambiance conviviale où chacun y trouve le plaisir de peindre ensemble.

Nicole BARBATEAU - 06 83 34 01 41



Section informatique

C'est avec soulagement que nous avons repris nos rencontres, fin septembre, afin de vous aider dans votre vie qui est aujourd'hui soumise aux nouvelles technologies, dont l'informatique. Nous nous retrouvons le jeudi salle des Dragons de 10h15 à 12h avec le raccordement à la fibre ce qui nous permet de naviguer sans souci sur le Web. Nous sommes maintenant quatre intervenantes, Monique est notre nouvelle recrue.

Si vous êtes intéressés contactez-nous :

Annick - 05 46 27 93 94 / Brigitte - 05 46 56 67 01

Martine - 05 46 42 00 74 / Monique - 05 46 27 98 12



La Gymnastique Volontaire

En cette année particulière il a été mis en place des marches 3 fois par semaine de janvier à juillet afin de ne pas couper le lien social.

Notre club est une association loi 1901 qui adhère au réseau national de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). Elle a pour mission de promouvoir l'activité sportive pour tous. L'Association GV ST GEORGES a été créée en juin 2000, elle est gérée par un bureau constitué de 9 membres. La Gym Volontaire a pour objectif de proposer à tous une activité physique et sportive de loisir et de bien être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir. L'accueil de tous les publics n'est pas la recherche de bénéfices mais bien le partage, l'envie d'échanger, d'offrir aux autres les bienfaits d'une activité physique de proximité, conviviale et dynamique.



Pourquoi « volontaire » ? Volontaire s'oppose à contraint : aucun caractère obligatoire et aucune assiduité n'est demandée. Venez nous rejoindre tous les jeudis (sauf vacances scolaires) de 20h30 à 22h à la salle Saint Georges. Pensez à vous munir de votre tapis de sol. A l'heure d'écrire ces lignes, le passe sanitaire est obligatoire.

Présidente : Elisabeth MARCHET - 06 87 96 94 18

Animatrice : Betty VIAUD - 06 67 68 70 97

La Bibliothèque



La bibliothèque municipale a participé au prix des lecteurs du réseau Aunis Sud. Ce réseau est formé de 14 bibliothèques dont 12 ont un catalogue commun ; un adhérent de l'une de ces bibliothèques peut également emprunter dans les autres (site web : www.bibliotheques.aunis-sud.fr). 5 romans étaient en compétition, le gagnant 2021 fut « Tout le bleu du ciel » de Mélissa Da Costa. Ce prix a lieu chaque année.

La bibliothèque municipale a participé à la journée famille sur le site archéologique de Saint Saturnin du Bois, à la conférence sur « L'alimentation de demain » par le professeur honoraire d'AgroParisTech Marc Dufumier. Nous avons reçu Thomas Duranteau (auteur et illustrateur) pour un atelier d'écriture.

Le bibliobus de la médiathèque départementale passe une fois par an pour un échange de documents. Tous les 15 jours en moyenne, par l'intermédiaire d'une boîte aux lettres ou en présentiel nous recevons les ouvrages que l'on a réservés et nous rendons ceux demandés par les autres bibliothèques.

Vie Associative

Le tennis - badminton

La saison tennistique 2020/2021 s'est déroulée dans des conditions très particulières du fait de la situation sanitaire. L'école de tennis a été arrêtée en novembre et décembre ; les championnats de printemps ont été annulés, très peu de cours adultes... ; le badminton a été aussi annulé du fait qu'il se déroule dans la salle, fermée !

École de Tennis : Jérôme Dulphy assure les cours ; 7h30 hebdomadaires sont réparties pour 6 groupes de niveaux et d'âges différents. 36 enfants sont inscrits ! Le club n'en a jamais eus autant, cela montre la bonne santé du club. Un après-midi jeux et animations a conclu en juin la saison 2020/2021.

Pour tout renseignement ou toute inscription :
Jérôme Dulphy - 06 23 14 27 62



Engagée en championnat mixte d'automne, l'équipe sénior termine 3^e sur 6 équipes engagées. La coupe d'hiver et les championnats départementaux de printemps ont été annulés.

Notre tournoi d'été a eu lieu. Merci et bravo aux 52 participants qui ont pu retrouver cette compétition et son environnement très convivial.

Chez les dames : vainqueur Valérie MITARD 15/5-Aigrefeuille
Chez les hommes : vainqueur Morgan PLUMMER 15-Surgères

20

Après un début d'année sans badminton, la section remporte maintenant un vif succès. Une vingtaine de joueurs réguliers se retrouvent tous les mardis soir à la salle Saint Georges de 18h à 21h.

Responsable : Dominique Vinet - 06 70 96 76 90

Le loto annuel permet de financer en partie les cours de tennis encadrés par un brevet d'état. Remerciements à tous, joueurs ou non, qui permettent à ce club de continuer et progresser.

Les contacts : Annick DULPHY - 06 63 57 41 17
Eric PROUPAIN - 06 40 13 42 40



La Chasse - ACCA

La chasse n'a plus été autorisée avec le confinement. Seules des battues au gros gibier ont pu avoir lieu. A l'ouverture en septembre, les chasseurs se doutaient déjà devoir cesser les activités ce qui s'est produit fin octobre 2020.

Bénéficiant d'un arrêté municipal, la chasse sélective de pigeons ayant élu domicile à Curé est autorisée. Elle sera étendue aux autres villages ayant cette nuisance.

La Fédération Nationale des Chasseurs souligne dans son document «La chasse, cœur de biodiversité», que la chasse n'a pas besoin d'être défendue, elle a besoin d'être expliquée. Visitez le site : www.chasseurdefrance.com.



L'année 2022 commence

Les vœux de la municipalité à la population :

Discours de M. le Maire pour les vœux en numérique diffusés sur le site internet et la page Facebook.

Les années se suivent et se ressemblent, ou pas. Par contre le temps des vœux est immuable. Cette année encore ils ne prennent pas la meilleure forme et il faut nous en contenter.

2021 malgré nos craintes a été une année riche et active qui a vu se concrétiser des projets et des actions : certes pas encore en rythme de croisière mais malgré tout une année complète d'activités pour le Conseil Municipal. Vous avez pu suivre tout cela dans nos flashs infos, sur notre nouveau site internet et sur Facebook.

2022 s'ouvre à nous avec son lot d'incertitudes mais surtout ses espoirs. Ils sont nombreux et variés : plus de rencontres, plus de joies, plus de projets, plus de beaucoup de choses.

Réunis ce soir pour la réalisation des vœux en vidéo, nous vous souhaitons la réalisation de tous ces plus et nous nous engageons pleinement dans les missions que vous nous avez confiées.

Votre Conseil Municipal vous souhaite une bonne et heureuse année.



Les animations de début d'année 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

Infos Pratiques

Présidents d'associations

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Amicale Laïque Joël MARQUANT - marquant.joel@hotmail.fr	59, rue du Chêne 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 95 38
Comité d'Animation Georgipolitain Joël BONNEAU - Joelbonneau17@aol.com	Mairie - 26 rue des Distilleries 17700 Saint Georges du Bois	06 16 21 69 29
Canton Aunisien Football Club Pascal FOURNIER - Pascal.fournier@orange.fr	21, rue du Prieuré 17430 MURON	06 72 48 90 23
Tennis Club Annick DULPHY - ak.dulphy@orange.fr	41, impasse des Ouches - Poléon 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 93 94
Les Bleuets, Génération Mouvements Jacqueline MAUNAI - Jacqueline.maunais@neuf.fr	229, rue Eugène Biraud 17700 Saint Georges du Bois	05 46 56 47 58
Association de Chasse Agréée David PACAUD - David.pacaud180@gmail.com	93, rue des Pierrières - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	05 46 42 47 35 06 64 75 99 10
Gym Volontaire Élizabeth MARCHET - babeth.marchet@orange.fr Déléguée de la Gym Volontaire Béatrice VIAUD - bty.viaud@hotmail.fr	106, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois 167B, rue des Fougères - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	06 87 96 94 18 05 46 27 97 74
Les Baladins d'ISIS Dominique BEGAUDEAU - lesbaladinsdisis@gmail.com	17700 Saint Georges du Bois	06 33 31 81 79
APE Association Parents Elèves Les Cèdres Mélanie CHATELIER Ape-lescedres.blogspot.com / ape.lescedres@sfr.fr	107, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois	
Alphason17 Joël MARQUANT / Quentin HULIN - alphason17@outlook.fr	59, rue du Chêne 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 95 38 06 62 06 37 48

Infos pratiques

Mairie de Saint Georges du Bois

16 rue des Distilleries - 17700 Saint Georges du Bois
Tél. : 05 46 27 97 31
Mail : accueil@sgdb17.fr
Site : www.saintgeorgesdubois17.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 8h30 à 12h00

NUMEROS UTILES

ÉCOLES

Maternelle05 46 27 92 68
em-st-georges-du-bois@ac-poitiers.fr

Elémentaire 05 46 27 90 13
e-st-georges-du-bois@ac-poitiers.fr

Restaurant scolaire 05 46 27 90 13
restaurantscolaire@sgdb17.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bibliothèque Madeleine Gorioux05 46 56 28 77
bibliotheque@sgdb17.fr

MAISON DE L'ENFANCE

RAM05 46 28 30 14
grainsdesoleilram@gmail.com

Les Petits Galopins 05 46 51 61 57
galopins.direction@yahoo.fr

MÉDECINS

Auréli BELLOUARD05 46 27 96 14
Arnaud DOUBLET05 46 27 96 14
Hélène BRION05 46 27 96 14

INFIRMIÈRES

Fabienne ROUSSEAU
Aurore BRANCHU05 46 27 90 07

KINÉSITHÉRAPEUTES

Julien BROUARD05 46 27 97 60
Mélania MANGIN05 46 27 97 60
Stécy REMAUD05 46 27 97 60

OSTÉOPATHE

Julien BROUARD05 46 27 97 60

PHARMACIE

Loïc VIDAL05 46 27 91 94

BOULANGERIE

Le Fournil de Saint Georges 05 46 28 55 29

SERVICES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUNIS SUD05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

OFFICE DE TOURISME 05 46 07 20 02
contact@aunis-maraispoitevin.com

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE05 46 52 89 01
accueil@cias-aunis-sud.fr

CYCLAD 05 46 07 16 66
contact@cyclad.org

ADMR05 46 07 07 63
surgeres@fede17.admr.org

OFAS 05 46 27 04 61
secretariat@a2mains17.fr

URGENCES

SAMU15

POLICE SECOURS17

POMPIERS 18

ALLO ENFANCE MALTRAITEE119

SANS ABRIS 115

CENTRE ANTI-POISON05 56 96 40 80

ALLO TAXI06 15 97 18 51

Population georgipolitaine

1990 : 1 373 habitants,

1999 : 1 466 habitants

2019 : 1 780 habitants

760 ménages

Un recensement sera effectué du 20 janvier au 19 février 2022.



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Neuf, rénovation et dépannage

Hervé Brochet
1006hb@gmail.com
06 15 08 08 40

266 rue LÉOPOLD ET JULES BAYLE 17770 St georges du bois
Ancien salarié de Pascal Guerrive 2003/2017

SARL Dany & Patrick MUNSCH



TERRASSEMENTS :
- Assainissement individuel
- Raccordement tout à l'égout
- Aménagement de terrain & cours
- Terrassement piscine

TRANSPORTS :
- Bennes TP & céréalières
- Commerces de matériaux
(sable, graviers, terre végétale ...)
- Evacuation remblais

66 rue du Grippeau - Poleon - 17700 Saint-Georges-du-Bois
sarlmunsch@wanadoo.fr - Port. 06 13 01 01 96 ou 06 13 01 23 31

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT Jean-Yves GUINOARD



Assainissement individuel
Raccordement de tout à l'égout
Terrassement de piscine
Aménagement de terrain
Réalisation de cour en enrobé
Cour et chemin en béton désactivé

SAINT-GEORGES-DU-BOIS 05 46 27 94 02 - 06 77 17 40 44
www.jean-yves-guinouard.com

G'A

Gesti'Amo

Secrétariat Indépendant

Gestion Administrative, Financière et Ressources Humaines

Rédaction de courriers,
gestion des mails et agendas

Saisie pré comptable - gestion de la trésorerie

Gestion du personnel et déclarations diverses
(Eléments de paie, Absences, registre, visite médicale ...)

Mise en place d'outils de gestion
(tableau de bord, planning, congés ...)

Devis, factures, règlements, relance des impayés

Intermédiaire avec votre expert comptable

« La solution
à votre gestion »

Jennifer RAMBEAU-PERIGNON

51 Ter rue de la Micourie, 17700 SAINT GEORGE DU BOIS
06 58 16 21 78 • gestiamo17@gmail.com

Coiffure Mixte

Christelle Cormier

07 81 08 55 47

163 Rue de la Tonnelle - Cure
17700 Saint Georges du Bois

du mardi au samedi
sur rendez vous

CRÉATION - ENTRETIEN PARCS & JARDINS



Samuel LUCAS
243 impasse du Fief Forcé - Chaillé
17700 ST-GEORGES-DU-BOIS
Port. 06 27 45 09 59
samlu@neuf.fr



Crédit d'impôt à hauteur de 50% pour l'entretien de vos espaces verts.

VIOT

CINTRAGE ET FAÇONNAGE DE TUBES ET PROFILÉS
DÉCOUPE ET USINAGE LASER TUBES

05 46 27 93 31 - 05 46 27 93 33
www.ets-viot.fr - service-clients@ets-viot.fr

276 rue de l'Industrie
17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS

SARL GARAGE PETIT MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

STATION



TOTAL
7J/7

LOCATION



Entretien Véhicules Toutes Marques

44 rue Audry 17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 03 04